

COMPTE RENDU DE REUNION

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 27 JUIN 2011

L'an DEUX MILLE ONZE, le VINGT-SEPT JUIN à DIX-HUIT HEURES, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans l'espace « Respelido », sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEDA, Maire.

PRESENTS : DUVETTE M., WILTZIUS R., GAUTIER P., SERRIERE A., RUMEAU R., CARTON C., GELIN L., MARCHISIO N., MULE M., BARRAS M., LAHURE A., MARIN E., METHIVIER D.

REPRESENTES : DURET C. par LAHURE A.

ABSENTS : HERMITTE D., AMOR S., CARON M.

Secrétaire de séance : Mme WILTZIUS Renée.

Le quorum est atteint. Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du précédent Conseil Municipal, qui est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ Création d'une Z.A.D. (Zone d'Aménagement Différé) :

Monsieur le Maire expose que l'extension de la zone d'activités répond à la volonté communale de développer l'emploi sur la commune. Il rappelle par ailleurs que l'axe routier RD 43 constitue une des épines dorsales du développement économique de la Provence Verte.

La proximité de la voie ferrée permettra à terme de créer une nouvelle gare et un pôle multimodal. Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Régional a engagé des études pour une éventuelle remise en service de cette voie ferrée.

Compte tenu des enjeux, il apparaît opportun de se prémunir contre les risques d'évolution non maîtrisée du prix des terrains qui rendrait infaisable ce projet.

En conséquence, il est nécessaire, pour mener à bien le dit projet d'intérêt général, de solliciter Monsieur le Préfet du Var pour la création d'une Z.A.D. sur le quartier des Fontaites, conformément au plan cadastral présenté au Conseil.

Monsieur le Maire propose que le titulaire du droit de préemption soit la commune de FORCALQUEIRET.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal adopte à l'unanimité** la décision de créer une Z.A.D. et de proposer à Monsieur le Préfet du Var la création de cette Z.A.D. sur le quartier des Fontaites, conformément au plan présenté au Conseil.

2/ Augmentation des tarifs cantine et garderie périscolaire :

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de la **restauration scolaire et de garderie périscolaire** appliqués actuellement, et propose l'augmentation suivante **à compter du 1^{er} septembre 2011** :

<i>Tarifs actuels</i> <i>RESTAURATION SCOLAIRE</i>	<i>Tarifs proposés</i> <i>par Monsieur le Maire</i>
3,45 € le repas pour 1 enfant	3,50 € le repas pour 1 enfant
3,25 € le repas à partir du 2 ^{ème} enfant	3,30 € le repas à partir du 2 ^{ème} enfant

Tarifs actuels GARDERIE PERISCOLAIRE	Tarifs proposés par Monsieur le Maire
1 € / heure	1,50 € le matin
	2,00 € le soir

Le Conseil Municipal, après discussion, demande à Monsieur le Maire de voter les tarifs suivants :

Tarifs actuels RESTAURATION SCOLAIRE	Tarifs votés par le Conseil Municipal
3,45 € le repas pour 1 enfant	3,60 € le repas pour 1 enfant
3,25 € le repas à partir du 2 ^{ème} enfant	3,40 € le repas à partir du 2 ^{ème} enfant
Tarifs actuels GARDERIE PERISCOLAIRE	Tarifs votés par le Conseil Municipal
1 € / heure	1,50 € le matin
	2,00 € le soir

Accord du Conseil Municipal à la majorité des voix (1 vote contre : Mme DURET C.)

3/ Projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale :

Ce point est reporté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

4/ Informations diverses :

. *Rapport D.S.P. Eau Potable et rapport D.S.P. Assainissement* :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les rapports annuels du délégataire du Service Public de l'assainissement collectif et de l'eau potable, conformément aux dispositions de la Loi Barnier n° 95.101 du 2 février 1995, dont les modalités d'application sont précisées par le Décret n° 95.635 du 6 mai 1995.

. *Avenue de la Libération* :

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre partielle Bureau d'Etudes a été lancé. Il sera suivi ensuite d'un appel d'offres de réalisation, l'objectif fixé pour ces travaux étant fin 2012. Il serait souhaitable également de lancer l'utilité publique pour le parking, le dossier Loi sur l'Eau étant en cours.

. *Travaux immeuble 6 avenue de la Libération* :

Les plis ont été ouverts. Nous en sommes au stade de renégociation avec les 4 entreprises. Les nouvelles offres seront remises à la fin de mois.

. *Station d'épuration* :

Messieurs DUVETTE et METHIVIER nous informent que lors de la réunion du S.I.A., il a été décidé que l'ancien projet SEERC par oxygénation ne serait pas abandonné, ce qui permettra dès que le bon de commande et l'échéancier seront signés, de lancer les permis pour la Cabrore qui à ce jour restent bloqués.

Monsieur DUVETTE informe que la SEERC va proposer, moyennant 1,50 € par mois, d'effectuer 4 relevés de consommation par jour, ce qui permettra de détecter une fuite rapidement ou toute autre anomalie.

Monsieur le Maire conclut en remerciant toutes les personnes qui ont œuvré pour la Manifestation des Vachettes.

La séance est levée à 19 heures 30

**Le Maire,
Jean-Claude PEDA**